



Édito

Vous le savez, nous avons la volonté de donner une impulsion nouvelle à notre politique culturelle.

La Culture a et doit avoir toute sa place au sein de notre commune. C'est le sens des divers rendez-vous que nous vous donnons tout au long de cette année.

Ce mois-ci et pour la 1^{ère} fois, nous fêtons le « Printemps des Poètes », dans le cadre de la manifestation nationale du même nom qui se déroulera les 14 et 15 mars prochains et accueillera des auteurs Brédois et plus généralement du département. C'est là l'occasion de mettre en lumière nos talents locaux.

En Avril, nous porterons sur les fonts baptismaux, le « Festival des Cultures Latines », dont la vocation est de nous faire découvrir toute la culture latino-américaine au gré des différents pays qui composent ce continent. Cette année, nous mettrons à l'honneur l'Argentine, autour du Tango, véritable source de son identité.

Puis, le 19 septembre, ce sera « Montesquieu et Nous », rendez-vous désormais incontournable de notre calendrier culturel qui se déroulera au Château de La Brède dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Enfin, nous concluons l'année 2009 avec le Salon des Arts, fin novembre. Cette exposition a démontré depuis plus de 20 ans toute sa capacité à rassembler un public toujours plus nombreux, autour d'exposants toujours plus talentueux.

Au-delà de ces événements ponctuels, notre commune accueille et soutient de nombreuses associations culturelles, groupes de théâtre, d'expression musicale, ateliers de peintures ou de créations artistiques diverses.

Michel DUFRANC
Maire de La Brède

Le Printemps des Poètes

Montesquieu écrivait : « Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir en sa vie, contre des heures délicieuses. »

C'est ce que la Municipalité et la Bibliothèque de La Brède vous invitent à faire samedi 14 et dimanche 15 mars à l'occasion du Printemps des Poètes.



Pour cette première édition brédoise, Sylvie Dufranc et les élus de la Commission Culture ont choisi comme programmation :

Samedi 14 - Salle Latapie

- 10h** Rencontres avec des poètes d'ici :
Christine VERGÉ, Jacqueline POTTIER et Marie-Claude Lopez
- 11h** Régine SUHAS, secret d'écriture : lecture de correspondances
- 14h** « J'ai deux mots à vous dire » avec
Christian JEAN DIT CAZAUX et Michel PETUAUD LETANG
- 16h** Lectures poétiques avec Gabriel OKOUNDJI,
figure marquante de la nouvelle génération des poètes africains

Dimanche 15 - Salle Latapie

- 16h** Spectacle « Contes, Chants et Musiques de Gascogne »
avec la Compagnie GRIC de PRAT qui vous invite à un voyage à travers la civilisation occitane et sa culture millénaire.

Tout au long du week-end, Bibliothèque pour Tous vous propose des lectures de comptines et poésies et des concours de poèmes japonais (Haïku).

On se déguise pour fêter le printemps

Le Comité des Fêtes vous invite à partager une journée haute en couleurs avec le « **Carnaval du Printemps** », **Samedi 21 Mars 2009**.

Le départ du défilé se fera en musique avec le groupe brésilien « **le Batucada Zumbi Rei** » à 16h30 sur le parvis de l'Eglise.

A partir de 14h30, un atelier maquillage sera proposé pour enfants et adultes à la salle des fêtes.

Après le jugement de Monsieur Carnaval sur le Pré de l'Espérance vers 18h, les festivités se poursuivront à la Salle des Fêtes autour d'un **Apéritif Musical** offert par la Municipalité. Chacun pourra amener son pique-nique pour prolonger la soirée.



JEUNESSE



Souvenirs de vacances

L'Accueil de Loisirs municipal « Les Marmottes » a organisé un séjour hiver à Etsaut pendant les vacances scolaires de février avec comme objectif la découverte du milieu montagnard. Seize enfants de 9 à 12 ans sont partis accompagnés de 3 animateurs. Ils ont apprécié les sorties en raquettes, le ski de fond, la luge et les veillées. Un séjour inoubliable pour chacun d'entre eux.

A La Brède, l'Accueil de Loisirs a ouvert ses portes dans les locaux des établissements scolaires maternelle et primaire. Les activités avaient pour thème le Cirque et la Fête. Acrobaties, jonglages, déguisements, sorties à l'école du Cirque IMHOTEP, les enfants ont joué les équilibristes et les clowns tout au long de ces deux semaines.

Journées Jobs d'été

C'est le moment de se mettre en quête d'un job d'été. Quel emploi choisir ? Où trouver les annonces ? **Comme chaque année, l'Espace Info Jeunes se mobilise pour accompagner les jeunes dans leurs recherches.**

Les outils nécessaires sont mis à leur disposition : offres ANPE et CIJA, guide Jobs d'été, accès à Internet, à l'informatique pour rédiger son CV...

A cette occasion, l'Espace Info Jeunes ouvrira le samedi matin de 9h à 12h à partir du 14 mars et jusqu'au 25 avril.



Espace Info Jeunes

3 avenue Charles de Gaulle - 33650 La Brède

O5 56 78 43 82

Ouverture : mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h,

Judi et vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h en Mars - avril

JUMELAGE

Les enfants à l'honneur

La « San Felices », chaque 1er février, est une date importante pour les Vianais puisque cette fête célèbre l'anniversaire de la création de notre ville jumelle par le roi Sancho VII « El Fuerte ».

Une délégation brédoise s'est rendue à Viana pour partager ces moments festifs : visites, défilé, cérémonie religieuse, ...

A cette occasion, les élèves du Collège CAMPANO ont reçu des récompenses littéraires. La Ville de La Brède s'est associée à cette tradition en décernant un prix à l'élève le plus méritant en langue française.

Cette année, le Maire de La Brède a remis « el diploma de Frances » à la jeune vianaise, Arantzu Inchusta Carrillo.



NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec regrets le décès de l'un de nos anciens agents municipaux, Jean Georges BALAUZE. Nous présentons à sa famille et ses enfants nos plus sincères condoléances.

UNICEF

Antenne du Pays Brédois

Cet hiver, vous avez pu aider l'Unicef en visitant les points de vente mis en place sur la commune et dans le canton : un grand merci pour votre générosité qui encourage la poursuite de notre engagement en Pays Brédois !

Mais savez-vous que l'Unicef a aussi une importante mission de sensibilisation à la cause des enfants ?

Dans ce cadre, 2009 marquant le 20^{ème} anniversaire de la signature à l'ONU de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (à l'unanimité : c'est la seule fois que cela s'est produit !) une campagne d'affichage commencera au mois de mars et jusqu'au 20 Novembre : « un droit par mois », en vitrine à la Mairie et au 18 rue Montesquieu.

Toute initiative (impliquant les enfants et les jeunes) pour enrichir le visuel lié à cette opération sera la bienvenue.

Contact :

Anne-Laure Rubio : O6 25 58 15 52

Claire Fornès : fosclaire@gmail.com

SENIORS

Prévention des chutes

Le Centre Communal d'Action Sociale de La Brède envisage de mettre en place un atelier de prévention des chutes pour les personnes âgées de 65 ans et plus, en collaboration avec le Comité Régional d'Aquitaine de Gymnastique et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie.

Cet atelier se présenterait sous forme de 8 séances qui auraient pour principaux axes pédagogiques : la détente et la respiration, la statique vertébrale, les informations sensorielles, vigilance et vitesse de réaction, stimulation des systèmes d'équilibration, apprentissage de la chute et du relevé, tonification musculaire et assouplissement.

Avant de mettre en place ces ateliers, une réunion en présence de l'animateur sera organisée afin de transmettre de plus amples informations sur ce projet et de pouvoir répondre à vos éventuelles interrogations.

Si vous êtes intéressés, contactez le CCAS au O5 57 97 76 92.

DEVELOPPEMENT DURABLE : VOTRE COMMUNE S'ENGAGE !

Fidèle à sa politique de sensibilisation au développement durable, la Commune s'est engagée dans la rédaction d'une Charte Municipale pour l'Environnement et le Développement Durable dont les objectifs détermineront nos comportements de demain.



Participez à la Journée du développement durable

Samedi 4 avril à La Brède

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, la Municipalité organise une grande journée d'information samedi 4 avril, de 9h à 18h, Salle Latapie - Ancienne Mairie.

Pilotée par le ministère du Développement durable, cette Semaine a pour objectifs :

- **d'expliquer** la notion de développement durable
- **de nous inciter** à adopter des comportements quotidiens favorables au développement durable
- **de nous apporter** des solutions concrètes

Programme :

- 9h30 :** **Présentation de l'ADEME**, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
- 10h20 :** **Devenez producteur d'électricité** avec le photovoltaïque et les énergies solaires, par la société PLEINSUD
- 12h :** Vin d'honneur autour du thème **« Santé et développement durable »**
- 14h :** **Intervention de Gilles FAVREAU**, chargé de mission à l'ADEME
- 15h :** **Le chauffage thermique et les pompes à chaleurs :** questions/réponses avec Edouard AMSTUTZ de la société SEM ANGLE
- 16h :** **Rencontre avec Christian BREUX**

3 questions à Catherine DUPART,

Adjointe déléguée à l'Urbanisme et à l'Environnement

Quel est l'objectif de cette journée ?

La Semaine du développement durable a pour objectif de faire prendre conscience au citoyen qu'il est un acteur essentiel du développement durable et qu'il peut aisément passer à l'acte. Dans cet esprit, notre Commune a souhaité s'y associer pleinement afin de sensibiliser chacun d'entre nous.

Citez nous quelques gestes quotidiens éco-citoyens ...

- Privilégier les fruits et légumes de saison
- Renouveler les produits ménagers en privilégiant les éco recharges
- Equiper sa maison d'ampoules basse-consommation
- Adapter une conduite apaisée
- Choisir des produits éco-labellisés.

Quelles applications pour notre Commune ?

Nous sommes en train de rédiger une Charte du développement durable pour notre ville afin de préserver notre environnement si singulier. La distribution des plants d'arbres lors de la cérémonie des vœux ou le développement du réseau de cheminement doux en sont des exemples concrets.

Elaborons ensemble l'avenir de notre territoire

Propres et inépuisables, les énergies renouvelables sont à terme le meilleur moyen de répondre à nos besoins énergétiques. Fournies par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées ou encore la croissance des végétaux, les énergies renouvelables n'engendrent pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes et sont une alternative à l'énergie nucléaire qui constitue aujourd'hui près de 80 % de la production d'électricité en France.

- **L'énergie éolienne**, qui utilise la force du vent pour faire tourner les pales et ainsi transformer l'énergie mécanique en énergie électrique.
- **L'énergie hydraulique** Ce n'est plus le vent mais l'énergie mécanique de l'eau qui entraîne la roue d'une turbine qui à son tour entraîne un alternateur. Ce dernier transforme l'énergie mécanique en énergie électrique.
- **L'énergie solaire :**
 - **le photovoltaïque** : panneaux solaires qui utilisent les rayons du soleil pour les transformer en électricité.
 - **le solaire thermique** qui à la différence du photovoltaïque, ne produit pas d'électricité mais de la chaleur.
- **La biomasse** : Energie verte par excellence, elle fait référence à la matière vivante, animale ou végétale (bois , végétation...)
- **La géothermie** qui utilise l'énergie circulant dans les profondeurs de la terre, sous forme de vapeurs et d'eaux chaudes.

PASSEPORT : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Première demande ou renouvellement : retrouvez toutes les informations pour partir en voyage en règle.

Du passeport électronique au passeport biométrique



Dans le cadre d'une directive européenne, la France, comme tous les Etats membres de l'Union européenne, devra être capable de délivrer sur tout son territoire un passeport biométrique, contenant les empreintes digitales numérisées de leur titulaire, à partir du 28 juin 2009. Ce nouveau type de document va progressivement remplacer les passeports classiques ou électroniques fabriqués depuis 2006. Ceux-ci restent néanmoins valables jusqu'à leur date limite de validité.

La future organisation en Gironde

En Gironde, le passeport biométrique sera délivré dans 36 communes. Ce maillage du territoire doit assurer une réelle proximité pour l'ensemble des girondins. **La Brède fait partie de ces « stations passeports »**. Le hall d'accueil de la Mairie a été réaménagé afin de répondre prochainement à ce nouveau service: un bureau lui sera spécialement dédié.

Vers un traitement dématérialisé des demandes de passeports

Pour éviter les erreurs provoquées par les ressaisies successives des informations composant un dossier de demande de passeport, le formulaire Cerfa de demande, la photographie, les empreintes digitales et les pièces jointes justificatives de la demande sont immédiatement dématérialisées dès le dépôt du dossier de demande en mairie, celle-ci transmettant les fichiers par voie électronique à la Préfecture.

Changement de tarification depuis le 2 janvier 2009

Les Tarifs des passeports électroniques délivrés depuis le 1^{er} janvier 2009 (applicables aux demandes déposées à compter de cette date en mairie) ont augmenté :

- 88 € pour les personnes majeurs *
- 44 € pour les mineurs de plus de 15 ans *
- 19 € pour les mineurs de moins de 15 ans *

**(+ 1 € si la photo est prise en mairie)*

N'attendez pas le dernier moment pour effectuer votre demande, les délais d'obtention sont de 10 jours à un mois et demi, dès réception de votre dossier à la Préfecture ou dans les Sous-préfectures.

+ D'infos sur www.service-public.fr

ATTENTION, spécificités pour les départs vers les Etats-Unis

Système électronique d'autorisation de voyage (ESTA).

Une nouvelle procédure est obligatoire à compter du 12 janvier 2009 et consistera à remplir une dizaine de questions sur le site Internet de l'ESTA au moins 72 heures avant le départ aux Etats-Unis. Une réponse sera alors donnée de manière presque immédiate dans la plupart des cas.

Plus d'informations sur le site de l'ESTA : <http://french.france.usembassy.gov/>

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

En cette année 2009, notre site internet www.labrede-ensemble.fr fait peau neuve.

Désormais, construit comme un véritable blog, il permettra de gagner en clarté et en facilité de navigation, pour être plus réactif.

Une nouvelle rubrique « articles et tribunes libres » fait son apparition. Conçue comme un recueil de billets d'humeurs et d'informations, elle permettra, notamment, aux élus de La Brède Ensemble de vous informer ou de laisser libre cours à leurs commentaires tant sur la politique brédoise, bien sûr, que sur l'actualité intercommunale, nationale ou internationale. Elle aura également pour vocation de pouvoir répondre lorsque nécessaire, aux polémiques et autres procès d'intentions dont nous sommes parfois les cibles de la part d'une opposition qui semble avoir choisi de faire de la politique pour exister.

Nous avons, nous les élus de la majorité, le devoir de consacrer notre temps et notre énergie à construire l'avenir de notre commune dans l'intérêt général plutôt que de servir une cause partisane et d'entretenir les clivages.

La Brède aux Citoyens

Nous avons été nombreux à souffrir des conséquences de la tempête. Certains ont su prendre leur mal en patience, d'autres ont laissé place à la colère ; cependant cet événement a déclenché un élan de solidarité, chacun ayant agi avec ses moyens et sa disponibilité.

Nous vous remercions de vos réponses et commentaires concernant notre enquête sur les priorités d'aménagement des carrefours. L'analyse est en cours et les résultats seront publiés dans notre prochain journal.

www.labredeauxcitoyens.fr